

Alerte à la sécheresse en Corse de Sud : la responsabilisation de tous est une priorité

INQUIÉTUDE. Le déficit hydrique sur le territoire de la Corse du Sud est extrêmement préoccupant. A tel point que le préfet Bernard Schmeltz, préfet de Corse du Sud, a signé le 6 juin, après consultation des membres du comité sécheresse (services de l'Etat, OEHC, OEC, CD2A, météo France, ODARC, chambre d'agriculture...), l'arrêté réhaussant le niveau d'alerte pour l'ensemble du département. Celui-ci restreint l'usage de l'eau et limite les prélèvements à la source. Vous l'avez compris, l'heure est à la préservation de la ressource car l'état des lieux effectué par les services de l'Etat (DDTM essentiellement) révèle «une situation de sécheresse importante». Les déficits hydriques atteignent 70% dans certains secteurs de l'Extrême-Sud. Si le niveau de stockage des retenues d'eau demeure satisfaisant, la responsabilisation de tous demeure une priorité. Pointés du doigt, la surconsommation estivale et un certain gaspillage, récurrent dans l'exploitation agricole ou la mise en eau des piscines de résidences secondaires. Il est grand temps de réagir à l'échelle territoriale et en communiquant à grande échelle, notamment en direction d'un public touristique peu au fait des problèmes rencontrés en Corse. Information donc, mais aussi répression, le non respect des mesures de restriction des usages de l'eau pouvant entraîner de fortes amendes pour le contrevenant.

En Haute-Corse, L'état de sécheresse expertisé par Météo France provoqué notamment par un déficit pluviométrique durant les mois de mars, avril et mai 2017 est de l'ordre de 60 % en moyenne et de 70 % en Balagne. Le préfet réunira les membres du comité sécheresse ce 12 juin afin d'organiser les mesures à prendre pour faire face à cette situation exceptionnelle.